



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Best in Universe

Cette approche consiste à éliminer les 20% des sociétés les plus mal notées de l'indice de référence, indépendamment de leur secteur d'activité. Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère d'élimination sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

BBG Barc Euro Aggregate Corporate Index (LEURAGCORP) est utilisé uniquement pour l'exercice ISR

■ Couverture par un score ESG *

31/12/2021	Portefeuille	Indice
	100,0%	95,9%

* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

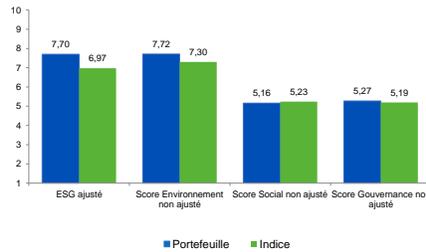
■ Intensité carbone * (en tonnes de CO2 par million de dollars US de revenus)

31/12/2021	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	15,7	143,0	-127,3

* y compris souverains

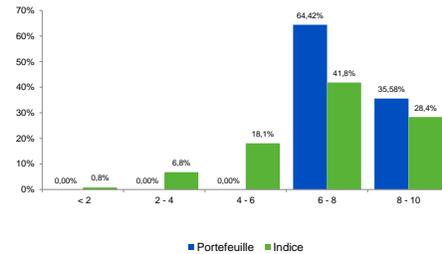
Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Répartition par score ESG (rebasé à 100)



Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	2,81%	10,0
KBC GROEP NV	2,55%	10,0
INTESA SANPAOLO SPA	4,71%	9,5
CARLSBERG BREWERIES A/S	3,28%	9,1
COCA-COLA EUROPAIC PARTNERS PLC	1,37%	8,6
HSCB CONTINENTAL EUROPE SA	0,83%	8,6
UBS AG (LONDON BRANCH)	6,05%	8,6
NATWEST GROUP PLC	2,85%	8,5
NATWEST MARKETS PLC	2,88%	8,5
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	1,10%	8,4
Total	28,42%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Bottom 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION	8,32%	6,2
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,53%	6,2
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA LTD	6,90%	6,3
APRR SA	1,20%	6,7
BMW FINANCE NV	3,57%	7,1
CREDIT SUISSE AG (LONDON BRANCH)	2,37%	7,1
VONOVIA FINANCE BV	2,03%	7,1
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	1,58%	7,1
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	2,86%	7,2
NORDEA BANK AB	3,04%	7,2
Total	35,40%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

30/09/2021	Portefeuille	Indice
	100,0%	96,0%

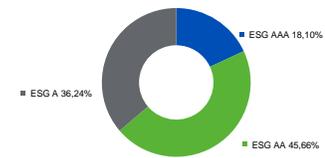
30/09/2021	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	13,8	147,1	-133,3

■ Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB	0,82%	0,2
NYKREDIT REALKREDIT A/S	0,44%	0,5
INTESA SANPAOLO SPA	4,71%	0,9
CREDIT SUISSE AG (LONDON BRANCH)	2,37%	1,0
NORDEA BANK AB	3,04%	1,8
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	1,58%	2,8
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	1,10%	3,0
SUMITOMO MITSUI BANKING CORPORATION	8,32%	3,7
BNP PARIBAS SA	1,39%	3,8
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA	6,20%	3,9
Total	29,99%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

■ Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
VONOVIA FINANCE BV	2,03%	223,1
CARLSBERG BREWERIES A/S	3,28%	58,5
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	2,86%	55,6
COCA-COLA EUROPAIC PARTNERS PLC	1,37%	26,2
APRR SA	1,20%	24,2
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA LTD	6,90%	21,6
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	2,81%	7,7
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA	6,06%	6,2
BMW FINANCE NV	3,57%	6,0
NATWEST GROUP PLC	2,85%	5,7
Total	32,92%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cités peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Pollution et déchets	Stress hydrique, matières premières, biodiversité Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable

Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Social	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance

Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Best in Universe

Cette approche consiste à éliminer les 20% des sociétés les plus mal notées de l'indice de référence, indépendamment de leur secteur d'activité. Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère d'élimination sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

BBG Barc Euro Aggregate Corporate Index (LEURAGCORP) est utilisé uniquement pour l'exercice ISR

■ Exemples de critères d'indicateurs d'impact

Environnement		Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de chiffre d'affaires)									
31/12/2021		Taux de Couverture				31/12/2020		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
15,7	143,0	100,0%	96,2%	100,0%	88,5%	77,5	132,0	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	-127,3		3,8%		11,5%		-54,5		0,0%		0,0%
Relatif depuis le début d'année											
-61,8	11,0	0,0%	-3,8%	0,0%	-11,5%						

Social		Pourcentage d'employés représentés par une convention collective									
31/12/2021		Taux de Couverture				31/12/2020		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
66,5	61,9	100,0%	56,0%	56,3%	47,0%	70,4	62,7	44,0%	54,6%	47,1%	46,6%
	4,5		44,0%		9,2%		7,7		-10,6%		0,5%
Relatif depuis le début d'année											
-3,9	-0,7	56,0%	1,4%	9,1%	0,4%						

Gouvernance		Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration									
31/12/2021		Taux de Couverture				31/12/2020		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
72,8	82,3	91,2%	93,8%	93,8%	86,7%	84,5	81,3	88,3%	94,8%	81,4%	88,2%
	-9,5		-2,6%		7,1%		3,2		-6,4%		-6,8%
Relatif depuis le début d'année											
-11,7	1,0	2,9%	-1,0%	12,3%	-1,5%						

Droits humains		Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU									
31/12/2021		Taux de Couverture				31/12/2020		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
100,0	99,4	47,6%	67,6%	62,5%	54,6%	100,0	99,1	53,0%	67,0%	55,7%	56,3%
	0,6%		-20,0%		7,9%		0,9%		-14,1%		-0,6%
Relatif depuis le début d'année											
0,0	0,3	-5,3%	0,6%	6,8%	-1,7%						

Source : BRS & MSCI au 31/12/2021

Glossaire

■ Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

■ Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et du Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

■ Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Abellie Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abellie Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abellie Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abellie Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abellie Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aléma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aléma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abellie Asset Management n'appartient plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.